

24 JAN. 2011

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix neuf janvier, le Conseil municipal de la commune de COSNE D'ALLIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. ROUSSAT Daniel, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil municipal : 12 janvier 2011

PRESENTS : MMES MOULHARAT, FENOUILLET, BOIRE, PHILLOUZAT, MM. ROUSSAT, BEAUMONT, PAILE, DUPLAIX, JACQUY, DESFORGES, DEBROUVER, BIDAUD, TORREGROSA, DETERNES, GIRAUD, PIOT, THEIS, CHAUMEILLE.

ABSENT : M. GENDRE

Mme FENOUILLET a été élue secrétaire.

ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE (RCEA)

Le Conseil Municipal,

Vu sa délibération en date du 08 décembre 2010, afférente à la RCEA,

Considérant l'évolution actuelle du dossier, suite notamment aux différentes réunions publiques,

Considérant que le maître d'ouvrage vient d'annoncer sa proposition de déplacer le péage de Le Montet à l'ouest de l'échangeur de cette commune,

Considérant que ce déplacement incitera encore les usagers à prendre l'itinéraire de substitution qui ira de Bizeneuille au Montet sans péage, et au delà du Montet,

Souhaite attirer l'attention du maître d'ouvrage sur un itinéraire de substitution supplémentaire par Cosne et Le Montet pour éviter ce péage.

L'interdiction aux poids lourds en transit de sortir de la RCEA devient alors une condition très importante pour notre commune.

Les structures routières communales qui ont déjà beaucoup souffert, seront de nouveau mises à l'épreuve de manière insupportable.

Le conseil Municipal tient à réitérer sa demande de gratuité des trafics locaux.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

